

Dr _____

Chirurgien-Dentiste



Dr Maeva Luna

CHIRURGIEN-DENTISTE

Tel _____

LE BRIDGE DENTAIRE

Qu'est-ce qu'un bridge dentaire ?

Le bridge dentaire (pont en français) fait partie des prothèses dentaires fixes. On parle de prothèse conjointe.

Il vise à remplacer une dent absente en s'appuyant sur les dents adjacentes. Le bridge dentaire est donc constitué au minimum de trois éléments pour remplacer une seule dent : les deux piliers et le pont.

Si plusieurs dents sont à remplacer, le chirurgien-dentiste devra s'assurer de la solidité des dents-piliers.



Principe du bridge dentaire

Dans sa forme extrême, le bridge dentaire peut remplacer toutes les dents d'une arcade. Dans ce cas, le chirurgien-dentiste devra pouvoir s'appuyer sur suffisamment de dents réparties sur l'arcade.

Cependant, plus le bridge dentaire est de grande portée, plus les risques de cassures seront importants.

La réalisation du bridge dentaire se fait en plusieurs étapes :

- Les dents-piliers sont taillées.
- Une empreinte dentaire est prise.
- Le chirurgien-dentiste peut alors procéder à la pose des couronnes.

Les matériaux utilisés sont les mêmes que pour la couronne : céramique pour les dents antérieures avec **possibilité d'utiliser du métal pour les dents postérieures.**

Le bridge collé est une autre technique possible quand une seule dent est à remplacer :

Le chirurgien-dentiste fait fabriquer au prothésiste dentaire une dent intermédiaire avec deux ailettes métalliques.

Ces ailettes seront collées sur le bord intérieur des dents adjacentes.

Cette technique permet de préserver des dents adjacentes saines.

Avantages du bridge dentaire

Le bridge est esthétique : il s'harmonise aux dents naturelles.

Côté pratique, le bridge dentaire fait partie des prothèses fixes.